ADméd
AGRICULTURES DURABLES
EN MÉDITERRANÉE

Patrick Dumartin - GFA Notre Dame d'Amirat - Amirat (06)

Installation d'un élevage caprin lait en AB en site isolé

« J'ai toujours souhaité être dans le secteur agricole et l'élevage, ce projet est pour moi l'aboutissement de cette vocation. »

***Patrick Dumartin**, agriculteur*

Contexte

- Acquisition et installation en 2011 à Amirat à 1200m d'altitude
- 100 ha de prairies, landes et bois
- 65 chèvres (Alpines et Roves), 20 chevrettes de renouvellement
- 8 ânes et chevaux, 2 cochons présents sur la ferme
- Production annuelle d'environ 800 litres de lait par chèvre
- Commercialisation : AMAP, Restauration Hors Domicile, magasins spécialisés
- 2 UTH : 1 chef d'exploitation et 1 salarié

Une installation en site isolé

L'installation et la création du Groupement Foncier Agricole (GFA) Notre-Dame d'Amirat se sont faites en milieu isolé, sans eau ni électricité. Des études préalables ont été menées sur le raccordement au réseau électrique, l'utilisation des ressources en eau et la remise en état de la piste d'accès.

Le groupement a rénové une bâtisse du XVII, qui sert aujourd'hui d'habitation principale, et construit l'ensemble des infrastructures nécessaires à l'activité agricole, en adoptant des solutions économiques et écologiques adaptées à l'isolement du lieu :

- Une infrastructure agricole intégrée en bois qui regroupe la fromagerie, la chèvrerie et le stockage du foin ;
- Des panneaux photovoltaïques pour alimenter les bâtiments en électricité ;
- Un système de traitement des effluents par phytoépuration ;
- Un chauffe-eau solaire pour assurer l'eau chaude pour la fromagerie ;
- Des citernes pour récupérer l'eau des sources et leurs surverses.

Zoom sur l'électrification

Le raccordement au réseau électrique public n'étant pas possible (site dit « en écart »), l'installation de panneaux photovoltaïques a été identifiée comme la solution la plus adaptée. La commune d'Amirat bénéficie en effet d'une quantité d'ensoleillement et d'une répartition des jours de soleil particulièrement favorable (apport solaire annuel de 1550 KWh/m^2).

Une étude préalable des besoins pour chaque atelier a été réalisée par une entreprise spécialisée. Elle intégrait les besoins de l'habitation, de la chèvrerie (salle de traite, parc,…) et de la fromagerie (hâloir, stockage, fabrication, laverie,...) au niveau de l'éclairage, de la température et du fonctionnement des machines. Elle a permis de mettre en place une infrastructure sur mesure, correspondant parfaitement aux besoins du groupement : des panneaux de 4m^2 ont été implantés pour l'habitation et de 60m^2 pour le bâtiment agricole.

La puissance de crête estimée est de 8kWc, avec environ 4 jours d'autonomie, sans générateur d'appoint (en période de traite). Le couplage au groupe électrogène est malgré tout nécessaire en complément du solaire si besoin. La mise en place des panneaux a été effectuée en janvier 2014 : depuis cette date, seulement 15h d'utilisation du groupe électrogène ont été nécessaires.

Chauffe eau solaire

Installation des panneaux photovoltaïques

Production d'eau chaude solaire

La transformation fromagère nécessite des quantités importantes d'eau chaude. Les besoins calculés en fonction du troupeau sont d'environ 200 litres/jour. Cette consommation est consacrée au lavage de la machine à traire, de la vaisselle et des locaux. Compte tenu de l'ensoleillement du site et de la période du besoin d'eau, la mise en place d'un chauffe-eau solaire semblait pertinente. Il a donc été décidé d'installer 4m^2 de capteurs thermiques et un ballon de 300 litres correspondant aux besoins sur le toit de la bergerie. Si besoin, un appoint électrique poura être apporté : batteries (photovoltaïque) ou groupe électrogène.

Alimentation : vers plus d'autonomie

Les éleveurs achètent l'ensemble de leur foin et de leurs céréales en bio, à l'extérieur. Sans avoir la prétention d'être autonomes à 100% au niveau de l'alimentation, ils souhaitent néanmoins améliorer la qualité nutritive des prairies pour diminuer leurs achats extérieurs d'aliments.
L'objectif étant aussi bien qualitatif que quantitatif, ils ont prévu :
- D'effectuer des sur-semis pour réimplanter des variétés fourragères intéressantes et augmenter ainsi la quantité et la valeur nutritive de l'herbe autoconsommée (le GFA a récemment acheté un tracteur) ;
- De mettre en place, à moyen terme, des bassins collinaires pour irriguer les parcelles voisines et obtenir ainsi un meilleur rendement fourrager.

Chèvrerie

Perspectives

Situé dans l'arrière pays azuréen, le site de Notre Dame d'Amirat est un domaine en pleine nature où se côtoient plusieurs chemins de randonnée, dont le GR4 qui passe à proximité. Le torrent du Ray y passe et sert de passage pour le gibier dans une zone boisée.
L'objectif à long terme est de construire une cabane dissimulée proche du passage du gibier afin d'observer les animaux en début ou fin de journée.
Il est également envisagé d'aménager une aire de pique-nique pour améliorer l'accueil sur la ferme et favoriser la vente de fromage sur place.

Atouts

- Autonomie électrique de la ferme, autonomie en chaleur (eaux pour la fromagerie)
- Solution permettant une installation pérenne en site isolé
- Energie renouvelable sans rejet dans l'environnement
- Fort potentiel d'ensoleillement

Contraintes

- Prix de l'installation élevé
- Remplacement des batteries tous les 5 à 20 ans
- Prairies peu productives, eau limitée

Ensoleillement

La commune d'Amirat a connu 2732 heures d'ensoleillement en 2013, contre une moyenne nationale de 1819 heures, soit 114 jours de soleil et un apport annuel de 1550 KWh/m^2/an.

« Notre souci est d'associer les habitants de la commune à ce projet qui s'installe sur un lieu qui leur est cher. »

Ressources

- **La ferme : GFA Notre-Dame d'Amirat** - Patrick Dumartin - 06910 AMIRAT : www.notre-dame-amirat.com

- **Ferme ressources du programme AGIR** - contact Didier Jammes (Bio de Provence) : 04 90 84 43 64

- **Transénergie** – bureau d'ingénierie sur les énergies renouvelables - 06210 Mandelieu : 04 93 00 42 65